



## RAPPORT D'IDENTIFICATION

**Projet : « Appui à la Sécurité Alimentaire, à la Santé Materno-infantile et au Relèvement Socio-économique des Communautés Rurales de la Région de Tombouctou »**

*Février 2017*

## **1. ÉTUDE DES NECESSITÉS DES COMMUNES POUR LE PROJET 2017 :**

Les Communes rurales de la région de Tombouctou vivent dans une situation de vulnérabilité accrue qu'auparavant. Elle se caractérise par l'insuffisance d'infrastructures de base dans les secteurs de l'agriculture, élevage, santé et éducation qui s'est amplifiée avec la crise que le pays a connue en 2012. Il y a aussi, le démantèlement des services publics, la violation des droits des femmes et des filles, le manque de sécurité dans les déplacements, la faiblesse de revenus et l'impossibilité de développer de activités génératrices de revenus.

C'est dans ce cadre que les ONG ARDIL et SI-A ont réalisé du 13 au 22 février 2017, une étude d'identification des nécessités des communes rurales vulnérables de la région. Participative par son approche, l'étude a porté sur des domaines multisectoriels de santé, de sécurité alimentaire et les conditions de vie des femmes dans les communes rurales de Alafia, (Préfecture de Tombouctou), Douékiré, Tonka (Préfecture de Goundam) et Arham, Kondi, Tindirima, Haibongo (Préfecture de Diré).

Les informations et données recueillis suite à des rencontres avec les communautés et des constatations sur terrain, des rencontres avec les services techniques de l'Etat, des revues documentaires ont permis aux deux partenaires, de mieux identifier les besoins. Les solutions possibles qu'ils proposent permettront à coup sûr, de réduire la vulnérabilité des communautés. La présente étude fait une analyse du contexte spécifique de chaque zone et domaine, puis défini une réponse ajustée aux réalités locales en vue de mieux programmer les activités proposées dans le cadre d'un projet de coopération pour le développement destiné AACID pour l'appel à projet de 2017.

## **2 NÉCESSITÉS IDENTIFIÉES :**

Les nécessités identifiées se rapportent à la sécurité alimentaire notamment aux productions agricole et pastorale, à la santé de de la mère et de l'enfant ainsi qu'à l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme.

## **3 ANALYSE D'ALTERNATIVES :**

⇒ **Les productions agricoles et les capacités techniques et matérielles des producteurs pour assurer la sécurité alimentaire des populations vulnérables dans la Commune de Alafia (Tombouctou) :**

La commune rurale de Alafia est confrontée à des problèmes environnementaux qui sont entre autre : la dégradation des sols et des pâturages, la perte de la biodiversité biologique, l'insuffisance des eaux de surfaces et des pluies, l'insuffisance des moyens de production, l'absence de technologie appropriée à la production alimentaire. Ces contraintes ont pour conséquence l'insécurité alimentaire, la malnutrition, la désertification, la paupérisation des populations en majorité agro-pasteurs. Les principales zones de cultures sont localisées dans la bande du fleuve. A côté, il faut ajouter quelques plaines que les communautés tentent de transformer en rizières. Il faut noter que les productions et rendement ont diminués, comme conséquences du rétrécissement et l'appauvrissement des terres de cultures.

En matière de production agricole dans la localité de Djeguelia une partie de la population exploite le périmètre irrigué de la plaine de Hamadja. Dans le périmètre villageois de Djegualia, il n'y a aucun producteur semencier. Le seul motif évoqué par les producteurs est le manque de moyens. A titre d'exemple, pour pouvoir exploiter une parcelle rizicole de 0,50ha, un paysan doit dépenser à peu près

340 000CFA (toutes dépenses confondues). Selon la direction régionale de l'agriculture, seuls 10 producteurs de la région dont 1 de Alafia ont reçu la formation spécifique en production semencière pendant 3 sessions réparties entre les campagnes agricoles 2005 à 2010. C'est dans la 1ère semaine de juillet que le périmètre irrigué de Hamadja est mis en de l'eau

Constats, les exploitants mettent les engrais le jour même du repiquage ce qui n'est pas conseillé. Il y a une forte probabilité de perte de (18%) de l'urée qui se trouve dans le DAP.

En matière de production semencière, les normes de la recherche sont de 222kg/ha pour UREE et pour le 100kg/ ha DAP.

Les variétés cultivées dans la commune de Alafia sont , le Niononka, Nérica L2, ADNY 11 et le BG90-2. La plus cultivée dans la zone est le BG 90-2 qui produit bien mais s'il y a un retard sur le calendrier agricole, ADNY 11supporte mieux le retard par rapport à la BG90-2. Il n'existe que 3 parcelles semencières pour un total de 1,75ha à l'échelle de la commune de Alafia. En termes de quantité, la norme de recherche est de 60g/ha. Avec une semence certifiée, il y a une augmentation de la production agricole de 30%.

A Djeguelia, des ressources en terres aménageables (10ha) et en eau existe sont disponibles. Il y a une coopérative agricole de 123 exploitants avec un récépissé N°2015T6T5/0003/B, suivant la déclaration N°003 du 01/11/2015. Dans le village, la coopérative affirme que l'utilisation de semences impropres est à l'origine de la faiblesse de la production des exploitants même s'ils sont moyennement équipés. La coopérative possède un magasin de stockage de céréales, et pour certains producteurs des bœufs de labours et des charrues.

Face à ce contexte défavorable, l'accent sera mis sur les exploitants de Djeguelia qui recevront, des intrants agricoles pour mettre en valeur leur propre parcelle tout en s'occupant des parcelles semencières. 20 producteurs recevront chacun, une parcelle aménagée de 0,50ha sur les 10 ha prévus. Pour la semence certifiée, le projet achète le R1 avec le service semencier national et le mettra à la disposition des producteurs qui à leur tour produiront le R2. Avec l'implication des services techniques de l'agriculture, ARDIL et SI-A projettent de mettre en œuvre les activités ci-dessous :

#### Le Résultat : Augmenter la production de 30% et la productivité du riz des producteurs de Djeguelia dans la commune rurale de Alafia (Préfecture de Tombouctou)

**A1.R1.** une (1) Journée de réflexion sera réalisée sur la thématique de masculinité et le genre dans le cadre de la production agricole à Djeguelia (Alafia). Elle sera animée par le collaborateur externe SI-A au Mali, les animateurs et coordinateur terrain GED du projet. Elle vise à dialoguer avec les producteurs semenciers, sur l'égalité des sexes, la discrimination et les préjugés qui freinent l'émancipation des femmes le domaine agricole. De plus, l'accès, le contrôle des femmes sur les ressources productives et non productives et les bénéfiques. A la fin de la journée, les producteurs seront capables d'identifier et de démontrer les avantages de la participation des femmes dans la pris de de décision et la gestion de l'eau et du périmètre semenciers de riz. Les hommes accepteront que les femmes puissent constituées les 50% du comité de gestion du réseau d'irrigation.

**A2.R1.** Elaboration et validation des critères de choix du bon producteur semencier fondés sur le volontariat, la disponibilité, l'ouverture aux innovations technologiques, l'équipement, le sérieux, l'intégrité, le courage et la disponibilité de main d'œuvre ou de moyens permettant d'en acquérir. Une assemblée générale sera tenue avec la coopérative agricole dans le village pour valider le choix des 20 producteurs semenciers (10 hommes et 10 femmes) du village de Djeguelia (commune de Alafia).

**A3.R1.** après l'indentification de la main d'oeuvre, 30 personnes retenues (15 hommes et 15 femmes) travailleront pendant 14 jours pour aménager 10ha de terres dans le périmètre irrigué semencier du village de Djeguelia (commune de Alafia). Des outils seront mis à leur disposition et ils recevront des paiements journaliers pour relancer l'économie locale.

**A4.R1.** SI-A et ARDIL élaboreront un cahier de charges pour la construction/installation du système d'irrigation du Périmètre Irrigué Villageois de 10 ha dans le village de Djeguelia dans la commune (Alafia). Un appel d'offres sera lancé et une entreprise sera retenue par une commission de sélection. Un contrat sera signé avec une entreprise qui exécutera es travaux sous le suivi/contrôle de ARDIL et SI-A. Ensuite suivra la réception des procès-verbaux de la part de l'entreprise, le paiement de l'entreprise en fonction des tranches établies et de l'avancement des ouvrages jusqu'à la fin des travaux.

**A5.R1., A6.R1. et A7.R1.** Après analyse de trois offres financières, le projet achètera une motopompe de 30 chevaux et accessoires qui sera remise à la coopérative agricole du village de Djeguelia (commune de Alafia). Par le canal de la coopérative agricole, les 20 producteurs seront approvisionnés de 600kg semences améliorées de riz de variété ADNY11 /R1.aussi, ils recevront des intrants composés de 20 sacs de 50 kgs de DAP et 45 sacs de 50kgs d'Urée. La même quantité sera donnée à la coopérative afin de la distribuée entres les 20 producteurs semenciers retenus pour éviter un retard dans le calendrier cultural.

**A8.R1.**Réalisée sur site pour une durée de 5 jours, 20 producteurs semenciers (10hommes et 10 femmes) de la coopérative agricole du village de Djeguelia (Alafia), seront formés sur les techniques de production semencière de riz de variété améliorée ADNY11 / R2. Le projet fournira la collation et les matériels didactiques. Un protocole sera signé entre le projet et la Direction régionale de l'agriculture de Tombouctou qui élaborera le module de formation, le cahier de participant, facilitera la formation. Les participants dupliqueront leurs connaissances aux autres producteurs agricoles.

**A9.R1.** Réalisée sur site dans le village de Djeguelia (commune Alafia), le comité de gestion de 10 membres (5 hommes et 5 femmes) qui sera mis en place par le projet suite à une assemblée générale, recevra une journée de formation sur la gestion du réseau d'irrigation et l'eau dans le périmètre irrigué semencier. Il s'agit de l'eau qui est pompée et distribuée dans les canaux d'irrigation. Les producteurs sauront quand il faut mettre l'eau dans les parcelles (une harmonisation de l'irrigation sur l'ensemble du PIV) pour éviter des surcoûts dans l'exploitation. Il sera question de l'utilité de l'eau dans sa généralité en tant ressources rares à protéger dans cet espace désertique soumis aux effets des changements climatiques. Un protocole sera signé entre le projet et la Direction régionale de l'agriculture de Tombouctou qui élaborera le module de formation, le cahier de participant, facilitera la formation. Les participants dupliqueront leurs connaissances aux autres producteurs agricoles.

**A10.R1.** Sur la base d'un protocole qui sera signé entre le projet et la Direction régionale de l'agriculture de Tombouctou, les déplacements pour le suivi/accompagnement des parcelles, la certification des semencières de riz ADNY11 / R2 dans le village de Djeguelia (commune de Alafia). A cet titre, les agents de ce service technique effectueront 3 contrôles aux champs pour vérification des directives techniques. Des échantillons (1kg/lot) seront prélevés sur les lots de semences pour analyse au laboratoire. Enfin les lots des semences présentés sur la base des échantillons satisfaisant les normes seront certifiées par les services compétents de l'Etat.

**Tableau N°1 : Variables par rapport à la production et productivité agricole**

Coût	Impact	Soutenabilité	Délai	Maintenance
Moyen	haut	Simple	long	Simple

⇒ **La contribution de l'élevage des petits ruminants dans les revenus et l'alimentation des ménages d'éleveurs des communes de Alafia (Tombouctou) et Arham (Diré)**

L'élevage occupe une place importante dans l'économie locale des deux communes. Malgré cette importance, le diagnostic a permis d'établir des contraintes qui entravent son développement. La persistance des pratiques d'élevage extensif dans les deux communes ayant comme conséquence une précarité des revenus des éleveurs. Avec la faible pluviométrie, la superficie des pâturages a baissé voir dégradé. Au fur et à mesure de l'avancée de la saison sèche, on note une grande diminution du potentiel fourrager, surtout les herbacées. Les points d'eau comme les bras du fleuve Niger et les marres s'assèchent rapidement. Le nombre de puits moderne de la préfecture de Tombouctou s'élève à 253 selon les données du document de la politique de développement du secteur élevage de Tombouctou 2015-2019. A Arham, il n'y a que 5 puits à grand diamètre sur l'ensemble de la commune rendant l'abreuvement du cheptel difficile dans les zones exondées.

On note également un faible niveau d'encadrement technique des éleveurs. Quant à la santé animale, la région est en deçà des prévisions nationales en matière de taux vaccination (13,58% pour la région contre une prévision nationale d'environ 80% pour la maladie PPCB) selon les chiffres contenus dans le document stratégique du secteur d'élevage de Tombouctou.

Dans les communes rurales de Arham (Diré), la place du petit élevage est important dans les stratégies de réduction de la précarité et de la vulnérabilité notamment au niveau des femmes.

A l'exception des caprins, l'élevage dans toute la région est transhumant.

De l'avis du service vétérinaire de Diré, la couverture vaccinale chez les petits ruminants dans la commune de Arham est estimée à 50%. Les bétails sont toujours exposée aux maladies contagieuses qui impactent négativement sur leur production. Les maladies les plus courantes sont le charbon bactérien, la peste des petits ruminants, la pasteurellose, des petits ruminants, les parasites internes et externes.

Selon les estimations vétérinaires 2013, actualisées sur la base du taux d'accroissement naturel, les effectifs du cheptel pour la commune de Arham sont de :

- Bovin : 5325 avec un taux d'accroissement naturel de 3% ;
- Ovin : 10206 avec un taux d'accroissement naturel de 10% ;
- Caprin : 12151 avec un taux d'accroissement naturel de 10% ;
- Asin : 1377 avec un taux d'accroissement naturel de 2% ;
- Equin : 275 avec un taux d'accroissement naturel de 2% ;
- Camelin : 293 avec un taux d'accroissement naturel de 2% ;
- Volaille : 19354 avec un taux d'accroissement naturel de 20% ;

Précédemment, 80 ménages vulnérables avaient bénéficié des appuis de la part de ARDIL dans le cadre du projet AACID 2014 et de AMSS pour un ensemble de 160 têtes de petits ruminants.

Aussi, la mission a noté l'insuffisance des points d'eau dans les pâturages exondés ainsi que la dégradation des bourgoutière. A l'échelle de la commune, il existe quelques initiatives isolées (10 ha environs) de la part de certains agropasteurs qui exploitent le Kondi (Bras du fleuve niger). La lame d'eau n'est pas considérable et la crue arrive tard et l'eau se retire tôt. La charge du bétail sur les pâturages est souvent élevée, ce qui entraîne des problèmes de surpâturage. Les conséquences sont, la faible production de lait et de viande.

De l'avis des populations, en plus des produits céréaliers, elles consomment également des produits d'origine animale pour diversifier leurs régimes alimentaires et prévenir la malnutrition.

SI-A et ARDIL se proposent d'une part, d'augmenter la production animale dans la commune de Arham qui connaît une vulnérabilité accrue. D'autre part, les deux partenaires projettent de mettre en synergie

l'élevage de petits ruminants et l'état nutritionnel des ménages agropasteurs vulnérables par les activités suivantes :

Le Résultat: Appui à la reconstitution du cheptel pour les ménages d'éleveurs vulnérables de Arham dans la Préfecture de Diré (Tombouctou)

**A1.R3** : Deux (2) journées de réflexion seront réalisées sur « la masculinité et le genre dans le cadre des activités d'élevage » auxquelles participeront des groupements de éleveurs, familles, leaders communautaires à Arham. Les communautés seront sensibilisées sur la part équitable (50%), des femmes vulnérables dans les appuis en petits ruminants. Aussi, malgré les contraintes culturelles non favorables aux femmes, les animateurs GED sous la supervision du collaborateur externe SI-A, amèneront les communautés à être favorable au rôle de la femme dans la prise de décisions communautaires quant à la gestion des infrastructures pastorales qui seront créées par le projet. Reconnaître la contribution des femmes au développement de l'élevage des petits ruminants, et leur rôle en matière de sécurité alimentaire au sein du foyer.

**A2.R3** : 100 ménages d'éleveurs vulnérables seront ciblés dans la commune Rurale de Arham (Diré) suite à l'élaboration de critères avec les parties prenantes (Mairie, autorités villageoises, services vétérinaire) en comité restreint de ciblage/distribution. Une assemblée générale d'information sera tenue pour valider les critères, la fixation d'un quota par village et le choix des bénéficiaires directs.

**A3.R3** : les 100 ménages d'éleveurs ciblés dans le cadre des appuis en petits ruminant seront sensibilisés sur les bonnes pratiques d'élevage des petits ruminants et enjeux nutritionnels. Les animateurs GED utiliseront des supports pour véhiculer des messages en langue locale afin de promouvoir les bonnes techniques d'élevage en matière d'alimentation, d'habitat, de reproduction, des soins. Les 100 ménages seront amenés à partager de l'expérience au-delà de la sphère familiale, avec des femmes d'autres communautés.

**A4.R3** : sur la base de trois factures proformats concurrentiels, il y aura l'achat de vaccins, déparasitants (interne et externe), vitamines et matériels destinés à traiter les appuis de 200 chèvres dans la commune de Arham.

**A5.R3 et A6.R3** : Conformément aux procédures de AACID, trois factures proformats serviront de base pour acheter 100 paires de chèvre de 8 mois à 3 ans suivant les critères techniques et sanitaires. Le comité de ciblage/distribution composé du projet, du service vétérinaire de Diré, de la Mairie, feront la distribution des chèvres aux 100 ménages vulnérables d'éleveurs précédemment.

**A6.R3** Suivi Sanitaire des appuis en petits ruminants dans la commune Rurale de Arham (Diré), sera assuré permanemment par les animateurs GED à travers les chefs de villages/fractions. Pendant 9 mois, le projet facilitera le déplacement des agents vétérinaires du service local de Diré, pour assurer le traitement /suivi zoonositaire des appuis à domicile. Ils prodigueront des conseils pratiques aux bénéficiaires pendant leurs passages. La direction régionale du service vétérinaire de Tombouctou, ARDIL et SI-A effectueront au moins, 3 missions de supervision pour apprécier la place du petit élevage dans les stratégies familiales de réduction de la précarité et de la vulnérabilité notamment au niveau des femmes.

**A7.R3**: Après l'appel d'offres, la sélection d'un bureau d'ingénieur par une commission de sélection SI-A, ARDIL, une étude hydro-géotechnique sera réalisée afin de localiser des points d'eau adoptée. Une fois le site d'implantation validé avec la communauté, le projet procédera à l'appel d'offres, et contractualisera une entreprise pour réaliser un puits à grand diamètre avec 4 abreuvoirs à Imagran. Le suivi/contrôle des travaux sera assuré ARDIL, SI-A, les autorités coutumières, la mairie de Arham. Les groupements de femmes seront associés aux visites de site. Ils donneront leurs points de vue par rapport à la bonne conduite des travaux.

**A8.R3:** En CASH FOR WORK, le projet aménagera 10ha de périmètre pastoral de Bourgou (*Echinochloa stagnina*) à Arham village. Le site est situé sur les bordures de la marre Tey-Tey Ver, 70 personnes y travailleront à aménager les terres dans le périmètre. Un comité mixte de pâturage (50% femmes) sera mis en place par une assemblée générale de tous les villages exondés qui bénéficieront chacune d'une parcelle. Chaque village bénéficiaire recevra des semences, des outils du projet et se chargera de la mise en valeur de sa parcelle. Le comité décidera de la gestion des productions et de leur commercialisation afin d'assurer la pérennité de l'appui. Le comité de pâturage se chargera également de la Sensibilisation aux techniques de régénération assistée de bourgou (*Echinochloa stagnina*), prenant en compte la participation des femmes ce secteur d'activité à dominance masculine. A travers cette approche village, le projet parviendra à vulgariser la technique de bourgouculture ainsi que l'inclusion des femmes dans le processus de gestion des ressources naturelles des villages de la commune de Arham.

**Tableau N°2 : Variables par rapport aux interventions d'élevage de petits ruminants**

Coût	Impact	Soutenabilité	Délai	Maintenance
Moyen	haut	Simple	long	Simple

⇒ **La santé maternelle et infantile :**

Dans le domaine du Planning Familial, peu d'étude ont été réalisées sur la santé de la reproduction spécifiquement dans la région de Tombouctou. Les focus groupes tenus avec les femmes prouvent qu'en matière de connaissance, les chiffres ne sont pas très loin des statistiques nationales. Environ 30 % des femmes ont déclaré ne pas avoir été exposées à des messages relatifs à la planification familiale pendant les 5 derniers mois, ni par le biais de journaux/magazines, ni par la radio, ni par la télévision. Chez les hommes de 15-49 ans, cette proportion est de 27 %. Ce qui n'est pas loin des données de l'enquête démographique et de santé (EDS V) qui sont respectivement de 37% et 34%. La même source (EDS V) indique que la proportion de femmes qui connaissent au moins une méthode moderne de contraception est de 97 % à Bamako contre 82 % en milieu rural. Tout comme les femmes, les hommes connaissent beaucoup plus les méthodes modernes que les méthodes traditionnelles (95 % contre 63 % pour l'ensemble des hommes et 97 % contre 72 % pour ceux en union).

Dans structure de santé visité par la mission d'identification, il se trouve que dans le CSCOM de Mékoré dans la commune de de Tonka Goundam, il y a l'absence d'intrants et de sensibilisation en matière de planning familial (0 cas au mois de janvier 2017).

S'agissant des Soins obstétricaux néonataux d'urgence, les Districts sanitaires de la région se composent de Tombouctou, Diré, Goundam, Gourma Rharous, Niafunké. Le ratio du personnel de santé par habitant pour toute catégorie au niveau de la région demeure toujours faible d'où la nécessité d'un renforcement en ressources humaines. Il est de 1/6179 contre 1/5000 comme normes de l'OMS.

Selon les données de l'annuaire statistique 2015 de la Direction régionale de la santé de Tombouctou, sur un total de 41401 grossesses attendues, 10513 accouchements ont été assistés soit une moyenne régionale de 25% en 2015. Ce taux varie de 43% (Diré) et 16% (Goundam). L'insuffisance en sage

(femmes /Infirmière obstétricienne pourrait expliquer ce faible taux dans les districts sanitaires. Le taux d'accouchements par type de personnel en 2014 et 2015 au niveau de la région est en :

-hausse de 40% à 49% pour le personnel qualifié ;

-baisse de 60% à 51% pour les matrones.

D'une manière générale, dans les deux Districts sanitaires, la prise en charge des soins obstétricaux néonataux d'urgence au niveau CSCOM est caractérisée par leur étendue géographique très vaste, leur faiblesse de ratio du personnel de santé par habitant, leur insuffisance d'équipements /matériels, leur personnel en perte de main, leur insuffisance d'intrants de planning familial, leur accès à l'eau potable, leur manque d'éclairage des maternités. Dans le District sanitaire de Goundam, la couverture sanitaire : est assurée par 33 aires de santé dont 16 sont fonctionnelles, un district sanitaire dont les populations sont dispersées dans un grand espace. Les objectifs du plan de développement socio-sanitaire 2014-2018 ne sont pas atteints.

En matière de SONU, la base est fondée sur un personnel qualifié (la matrone ou Infirmières Obstétricienne à défaut). A ce titre, le CSCOM de Douékiré, le personnel SONUB requis existant est composé de 1 infirmière obstétricienne, 1 matrone, 1 technicien supérieur de santé. A Mékoré dans la commune de Tonka, il est de 1 technicien supérieur de santé, 1Infirmier d'Etat, 1Infirmière obstétricienne, 1 matrone. Tous ont affirmé être en perte de main par rapport à l'utilisation des matériels SONUB ou l'absence de prise en charge par faute de matériels. Tous ces facteurs constituent des difficultés pour les accouchements assistés dans les centres de santé. Globalement, les urgences obstétricales se caractérisent par des grossesses à risque, des avortements, des accouchements compliqués au niveau des villages. Les femmes arrivent dans les centres de santé communautaires très tard où toutes les conditions n'y sont pas réunies. La même femme est envoyée dans un centre de santé de référence pour une prise en charge.

Pour les activités du programme élargi de vaccination de routine (enfants de 0-11 mois), le taux de couverture en antigène (BCG, VAR, Penta) ont connu une augmentation significative. Ces taux sont de 95% pour la région. La contre-performance certains districts (Goundam 33%) pourrait s'expliquer par la rupture du vaccin, et la timidité de la stratégie avancée dans un contexte d'insécurité.

Les taux de la consultation prénatale effective en 2015 a été de 27% dans la région. Le District sanitaire de Goundam a eu un taux de 12% et Diré 44%.

Les moyennes régionales de CPN effective ont légèrement augmenté de 3% (24% en 2014 à 27% en 2015). Les consultations prénatales sont moins suivies par mes femmes enceintes. Dans beaucoup de cas, des femmes arrivent pour la CPN2, elles accouchent en même temps. Les femmes viennent faire les CPN de façon irrégulière. Selon le rapport d'activité premier échelon de janvier 2017du CSCOM de Douékiré, seule une femme a suivi l'intégralité des CPN1 à 4 sur l'ensemble.

Dans les CSCOM de Douékiré et Mékoré (Tonka), les accouchements se pratiquent dans maternités qui ne sont pas éclairées. Les matrones font des accouchements nocturnes à l'aide de torche (l'absence d'éclairage dans le centre) . A Mékoré (Tonka), il y a aussi, l'absence d'eau potable dans le centre de santé. Un puits à grand diamètre d'une profondeur de 11mètres environs existe mais a tari. Les accompagnantes des femmes en travail sont obligées d'aller chercher de l'eau au lac Fati qui est à 1000 mètres pour venir laver le nouveau-né, les habits et nettoyer la maman. Ce qui décourage beaucoup de femmes enceintes qui préfèrent se faire accoucher à domicile. Les centres de santé ne sont pas dotés en kit initial SONUB malgré la demande du District sanitaire qui avait été adressée à certains partenaires.

Selon les avis du Directeur Technique de Centre du CSCOM de Mékoré, les activités SONUB sont mises à mal par à cause la culture d'accouchements à domicile même des communautés au niveau des chefs lieu des CSCOM. Dans le village, vous trouverez que chaque famille à son accoucheuse

traditionnelle malgré l'existence d'un centre de santé de proximité. Les accouchées à domicile ne sont acheminées dans els CSCOM que lorsque des problèmes se posent dans l'expulsion du placenta ou des infections après accouchement.

La mission a relevé que le District de Diré connaît un tableau différent dans la mesure où, les CSCOM de Tindirma et Haïbongo sont dotés de matériels SONUB et il y a eu 45 accouchements assistés effectués par le personnel qualifié en 2016.

Quant au Système de référence – évacuation surtout des villages/fractions éloignés vers le CSCOM, les femmes enceintes souffrent le martyre. A Douékiré, aucun dispositif n'existe. Les matrones sont obligées souvent de se déplacer à 10 km pour faire accoucher. Des femmes enceintes sont transportées à dos d'ânes ou par charrette augmentant les risques pour la femme et le nouveau-né.

A Diré, la référence évacuation ne pose pas de problème car les moyens logistiques existent.

ARDIL et SI-A projettent un renforcement des centres de santé communautaires pouvant permettre de gérer certaines complications au niveau de la base. Leurs stratégies portent sur :

Le résultat : Améliorer les Soins maternels et neonataux de Base dans les Districts sanitaires de Diré et Goundam

**A1.R4: immersion équipe:** Pour être en phase avec les communautés bénéficiaires, des assemblées générales seront tenues dans les villages/fractions cibles, partager les axes d'intervention du projet. Avec la facilitation des autorités locales, les agents GED nouvellement recrutés s'imprèneront des réalités socioculturelles de la zone d'intervention du projet. Sur cette base, ils peaufineront une approche inclusive pour la mise en œuvre des activités afin de transformer les rapports hommes-femmes au sein des communautés cibles du projet.

**A2.R4:** Dans la région de Tombouctou, la proportion des femmes est élevée comparativement aux hommes par rapport aux maladies comme le infections sexuellement transmissibles et le VIH sida. Quatre (4) journées de réflexion seront organisées sur «la masculinité et le genre dans le cadre de la santé maternelle et infantile » à Mekore, Douekire (Goundam) et Tindirma, Haïbongo (Diré). Elles seront animées par les animateurs et coordinateur terrain GED, le collaborateur externe SI-A au Mali, assistés des notables, relais communautaires, leaders religieux, communicateurs traditionnels. Ils véhiculeront des messages sur le droit de la femme à mener une vie sexuelle satisfaisante en toute sécurité, l'aptitude à la procréation, l'espacement des naissances. Ils feront comprendre qu'hommes et femmes ont le droit d'être informés sur les méthodes sûres de planification familiale. Les facilitateurs travailleront à ce que soient compris, le droit à des services de santé assurant un bon déroulement de la grossesse et de l'accouchement, donnant aux couples toutes les chances d'avoir un enfant en bonne santé. ainsi, les communautés seront amenées à comprendre que l'absence de maladies ou d'infirmités chez la femme contribuera à son bien-être mental, économique et social.

**A3.R4:** Dans l'optique de renforcer les capacités du personnel, le projet mettra les Associations de Santé Communautaires avec l'appui des Médecins chefs CSRèf pour identifier 12 agents de santé et 10 relais communautaires. Le projet facilitera leur déplacement et fournira des collations, des matériels didactiques aux participants pendant la durée de la formation. Ils seront recyclés sur la pratique des Soins Obstétricaux Néonataux d'Urgence de Base (SONUB). La session se déroulera pendant 1 jour de pratique, 2 jours de théorie dans les CSRèf de Diré et Goundam avec la facilitation des spécialistes fournis par les CSRèf. Ces derniers produiront le module de formation et un rapport de formation.

**A4.R4:** Sur la base de 3 offres, le projet fera un appui en motoambulance et des accessoires au CSCOM de Douékire (Goundam) pour faciliter la référence/évacuation à l'échelle village vers le CSCOM des femmes enceintes. l'ensemble des centres de santé de Mekore, Douékiré (Goundam), Haïbongo, Tindirma (Diré), recevront des contraceptifs macusclins et féminins, des matériels et équipements composés de : Boîtes d'accouchement, Ventouses, AMIU (Appareil d'Aspiration Manuelle Intra Uterine), Forceps, Appareils à tension, Stéthoscope Obstétrical, Pèses Personnes, Appareils de stérilisation, Mètres ruban, lampes d'examen ,Blouses, Tabliers, Lunettes de Protection, Gants de Ménage. La gestion des appuis en matériels et équipements sera confiée aux associations de santé communautaires conformément à leurs prérogatives.

**A5.R4:** Après analyse de trois offres suite à un appel d'offres, une entreprise sera sélectionnée par une commission composée de SI-A et ARDIL, pour réhabiliter le Puits à Grand Diamètre du Centre de Santé Communautaire de Mékoré dans la Commune de Tonka (Goundam). Les travaux seront suivis par ARDIL et SI-A, l'ASACO, la Mairie, le chef de village, suivant les clauses techniques préétablies. Un procès verbal sera signé à la fin des travaux. Les femmes qui fréquentent le centre de santé auront accès à de l'eau potable pour leur hygiène corporelle et vestimentaire.

**A6.R4:** Après analyse de trois offres issues d'un appel d'offres, par une commission de sélection composée de SI-A et ARDIL, un prestataire sera retenu pour installer le système d'éclairage solaire (panneau, batterie blindée, file, etc..) dans les salles d'accouchement des Centres de Santé Communautaires de Tindirma, Haïbongo (Diré) Mekore dans la commune de Tonka et Douékiré (Goundam). Pendant les travaux une réunion sera tenue avec les représentants locaux pour désigner deux personnes bénévoles qui seront responsables de la maintenance des installations et des panneaux solaires. Faire accoucher des femmes à la lampe de poche n'est pas aisé et les facteurs de risque pour la mère et l'enfant sont bien réels. Avec l'éclairage solaire des complications peuvent être évitées et des vies sauvées : une hémorragie est, par exemple rapidement repérable. Le travail de l'équipe soignante est facilité au profit des mamans et des bébés.

**A7.R4:** Le projet, à travers les animateurs GED, les relais communautaires de santé, feront la communication pour le changement de comportement en santé de la reproduction prioritairement dans les CSCOM mais aussi dans les ménages. Ils profiteront des jours de consultations et vaccination de masse pour échanger des idées ou des informations avec soi-même ou avec une ou plusieurs personnes, afin d'apporter le savoir, le savoir-faire et le savoir être nécessaires pour un changement de comportement. l'hygiène, le planning familial, la vaccination et les accouchements à domicile. Pendant 120 séances de sensibilisations et à l'aide de boîte à image, ils amèneront les individus et les communautés à adopter des comportements individuels et collectifs qui concourent à leur bien-être en matière de santé de la reproduction.

**A8.R4:** Le projet facilitera le déplacement des spécialistes des centres de santé de référence de Goundam et Diré qui réaliseront 6 supervisions des activités de soins Obstétricaux Néonataux d'Urgence de Base. L'objectif de ce suivi des centres de santé Communautaire de Haïbongo, Tindirma (Diré), Tonka, Douékiré (Goundam), est la formation continue du personnel, la qualité du service. Aussi, Les animateurs GED du projet feront des rencontres périodiques avec les Associations de Santé Communautaires pour vérifier le déroulement des activités depuis le début en tenant compte du processus, des services et de la périodicité. Un dernier niveau de suivi est celui effectué par SI-A et ARDIL. C'est le suivi de la performance et du progrès des activités réalisées pour atteindre les objectifs du projet et faire des recommandations.

**Tableau N°3 : Variables par rapport aux interventions à la santé**

Coût	Impact	Soutenabilité	Délai	Maintenance
Moyen	haut	Moyen	long	Simple

⇒ **Les Activités Génératrices de Revenus des femmes rurales**

Dans les communes de Arham et Kondi, la mission a eu des focus groupes avec des groupes de femmes, afin d'analyser les contraintes dans chaque domaine d'activité et d'identifier des moyens de traiter ces dernières pour promouvoir l'égalité entre les sexes. Dans ces localités, les femmes peines à développer leurs propres stratégies afin de surmonter les contraintes. Ce qui impacte négativement sur les opportunités et les besoins des différents groupes de femmes. Pendant les focus groupes, la mission a noté que, malgré le rôle que les femmes jouent dans le secteur agricole ; elles n'ont pas accès au même titre que les hommes, aux facteurs de production. L'inégalité des relations de pouvoir à l'intérieur du ménage compromet les avantages que les femmes ont à s'insérer dans le circuit socio-économique. C'est le cas du travail non rémunéré que les femmes fournies dans des exploitations familiales gérées par les maris ou des parents masculins. L'intégralité des travaux de battage se fait exclusivement par les femmes et de façon manuelle. Les femmes ont très peu d'opportunités d'activités génératrices de revenu et le temps qu'elles passent à faire le travail familial non rémunéré ne leur permet pas surmonter toutes les discriminations.

La plupart des femmes rencontrées par la mission d'identification ont affirmé que le temps que les femmes passent au travail productif peut avoir des incidences négatives sur la garde, la santé et la nutrition des enfants. Il peut aussi augmenter la fréquence du travail des enfants et l'abandon de l'école par les enfants pour prendre le relais de leur mère dans les travaux domestiques ou dans la garde des autres enfants. Sauf lorsque des matériels/équipements permettant d'économiser de la main-d'œuvre agricole sont introduits.

SI-A et ARDIL entendent encourager la participation des femmes au sein des organisations de producteurs et de travailleurs ainsi qu'aux processus de prise de décision dans les villages de Défirsama, Kondikaïna (Kondi) et Arham. Les interventions viseront à renforcer la participation des femmes dans les organisations féminines ainsi que la formation au développement des capacités comme le décrivent les activités suivantes :

Le résultat: Favoriser l'intégration socio-économique des femmes au développement local dans les localités de Mekore, Douékire (Goundam), Tindirima, Haïbongo (Diré), Djeguelia (Alafia/Tombouctou)

**A1.R2:** Six (6) journées de réflexion seront réalisées sur la thématique «la masculinité et le genre dans le cadre des activités génératrices de revenus des femmes » à Kondi, Arham, Tindirima, Haïbongon (Diré), Douékire et Mékoré (Goundam). En amont, le projet informera les groupements de femmes les chefs de familles, les leaders d'opinion sur la thématique et le lieu des activités. Il fournira des collations et matérielles didactiques. Les journées seront animées par le collaborateur externe SI-A au Mali, les animateurs et coordinateur terrain GED du projet assistés des notables, relais communautaires, leaders religieux, communicateurs traditionnels. Elle vise à dialoguer avec les communautés, sur l'accès, le contrôle des ressources et capitaux productifs liés à la gestion des fonds rotatifs, ainsi que les équipements collectifs. Il s'agira de faire comprendre aux hommes que les appuis permettent aux femmes, de recevoir directement le produit de leur travail et décider de son utilisation. De faire comprendre aux hommes que les femmes ont longtemps été écartées de tout gain d'argent. De

parvenir à comprendre aux hommes que les activités génératrices de revenu procureront des revenus substantiels aux femmes se traduit par :

- revaloriser la contribution des femmes aux activités productives ;
- répondre aux nécessités pratiques des femmes (santé, éducation des enfants), tout en les associant à leurs intérêts stratégiques (participation active aux espaces de décision, privés et publics);
- améliorer les capacités de économiques des femmes, dans les espaces proprement féminins d'abord, afin qu'elles s'intègrent dans les espaces mixtes dans des conditions équivalentes. Les journées de réflexion se réaliseront sur une approche adaptée aux réalités locales. Elles permettront une sensibilisation sur l'égalité des sexes, la discrimination et les préjugés qui freinent l'émancipation des droits civiques, politiques et économiques des femmes

**A2.R2 et A3.R2:** Par le canal des Groupements de femmes MJT, une assemblée générale élargie aux hommes, sera tenue avec le projet pour choisir 30 membres dont 10 de deux groupements de Kondi et 20 de quatre groupements de Arham. Un expert sera mis sous contrat par le projet. Sous l'assistance de ARDIL et SI-A, il produira toute le module et le cahier de participant de la formation. Un accord sera trouvé avec les groupements de femmes pour en terme de calendrier et de lieu de formation. Le projet fera en sorte que ces facteurs ne puissent pas heurter la sensibilité des hommes quant à l'absence des femmes dans leur foyer pendant la période de formation.

Fondée sur approche participative, la session se tiendra pendant un jour, en deux temps et sur deux thématiques. D'abord, toutes les 30 femmes recevront une formation commune sur la gestion simplifiée des activités génératrices de revenu. Ensuite les 10 participantes de Kondi seront formées spécifiquement sur la fabrication artisanale du savon. Pendant 1 jour, 30 femmes seront formées sur le module commun de gestion simplifiée des activités génératrices de revenus. De façon spécifique, 20 de Arham recevront pendant deux jours, une formation sur la fabrication artisanale du savon pendant 2 jours. Le projet fournira la collation et contratuera un expert pour faciliter la formation.

**A4.R2:** Sur la base de trois factures proformats, des matériels et équipements seront achetés et livrés à 6 groupements de femmes bénéficiaires du projet. Il s'agit de d'une batteuse mécanique et du combustible destinée aux groupements Allahidou kondikaïna et Yerma marathièrè de Défirsama dans la commune de Kondi. De même, les groupements MJT Kaïnibomoga, Soubanafa, Yermatassi nafa, yèda thièrè de Arham recevront des consommables savon (parfum, huile, soude caustique) , équipements savon (balance, demi-futs de 200l, gants, moules, blouses, lunettes de protection, bottes, cartons, table de coupe) pour la fabrication artisanale du savon. Par ces appuis, les femmes seront soulagées du battage manuel des recoltés qui leur est intégralement dévolu par les hommes. Elles créeront une micro-entreprise de fabrication artisanale du savon dont les bénéficieront satisfairont les besoins d'habillement, déducation et de santé des enfants sans que les femmes ne demandent à leurs maris.

**A5.R2:** 12 Groupements de Femmes MJT des Communes de Alafia (Tombouctou), Tonka, Douekire, (Goundam), Tindirna, Haïbongo (Diré), seront appuyés en fond rotatifs d'un montant de 200 000FCFA/MJT. Chaque groupement redistribuera les fonds reçus entre ses membres afin que chacune puisse entreprendre une activité qui génère de revenus. Les animateurs GED vont renforcer les capacités de ces groupements, à initier et conduire des activités génératrices de revenus gérées collectivement au profit de leurs membres.

**A6.R2:** Les animateurs et le coordinateur terrain GED, sous la supervision du collaborateur externe SI-A, sensibiliseront les les 12 nouveaux groupements bénéficiaires des fonds rotatifs par rapport au concept de MJT dans dans les localités de Mekore, Douékire (Goundam), Tindirma, Haïbongo (Diré), Djéguelia (Alafia/Tombouctou). Ces femmes maîtriseront les organes et les outils en vue d'assurer un bon fonctionnement à leur groupements respectifs. Un suivi mensuel des remboursements est fait hebdomadairement par les comités de gestion et les animateurs GED qui assureront également pour une meilleure coordination de l'ensemble des activités entreprises avec l'appui du projet. Trimestriellement, les 6 groupements de femmes (Kondi, Arham), bénéficiaires des appuis en matériels, équipements collectifs, établiront de leur Plan de trésorerie et diffuseront les acquis avec le projet et les Mairies de Arham et Kondi. Des propositions concrètes d'amélioration seront prodiguées.

**Tableau N°4 : Variables par rapport aux activités génératrices de revenus des femmes**

Coût	Impact	Soutenabilité	Délai	Maintenance
Moyen	haut	Moyen	long	Simple

**Tableau N°5 : Effectif Bénéficiaires directs du projet par activité**

ACTIVITE				Nbre de Personnes touchées par Une ou plusieurs activités		
	HOMME	FEMME	TOTAL	HOMME	FEMME	TOTAL
<b><i>Production semencière de riz</i></b>						
Réalisation d'une (1) journée de réflexion sur « la masculinité et le genre dans le cadre de la production agricole »	200	204	404	140	141	281
Cash for work aménagement terres dans le PIV de Djéguelia	15	15	30			
Formation technique culturelle semencière de la Coopérative agricole Djéguelia	10	10	20			
Formation technique gestion réseau d'irrigation et eau Coopérative agricole Djéguelia	5	5	10			
Construction/installation du système d'irrigation du PIV et appui intrants agricoles, et appui conseil aux producteurs semenciers de Djéguelia	60	63	123			
<b><i>S/total</i></b>	<b>290</b>	<b>297</b>	<b>587</b>	<b>140</b>	<b>141</b>	<b>281</b>
<b><i>Activités Génaratrices de revenus des femmes</i></b>						
Réalisation de six (6) journées de réflexion sur « la masculinité et le genre dans le cadre des activités génératrices de revenus des femmes »	200	204	404	200	204	404

Formation saponification et gestion simplifiée AGR de 6 Groupements de femmes	0	30	30			
Appui matériels, équipements et suivi/accompagnement de 6 Groupements de femmes	0	259	259			
Appui en fonds rotatifs de 12 Groupements MJT	0	240	240			
<b>S/total</b>	<b>200</b>	<b>733</b>	<b>933</b>	<b>200</b>	<b>204</b>	<b>404</b>
<b>Intensification de l'élevage</b>						
Réalisation de deux (2) journées de réflexion sur «la masculinité et le genre dans le cadre des activités d'élevage»	200	204	404	200	204	404
Sensibilisation/mobilisation, intensification, suivi de l'élevage de petits ruminants au profit de des 100 ménages bénéficiaires	248	252	500			
Construction d'un puits pastoral à Imagran (Arham)	201	217	418			
Aménagement d'un périmètre communautaire de Bourgou de 10 ha (Arham village)	200	204	404			
<b>S/total</b>	<b>849</b>	<b>877</b>	<b>1726</b>	<b>200</b>	<b>204</b>	<b>404</b>
<b>Santé Maternelle et infantile</b>						
Réalisation de quatre (4) journées de réflexion sur « la masculinité et le genre dans le cadre de la santé maternelle et infantile »	200	204	404	190	192	382
Identification / Mise à niveau des agents de santé et relais communautaires de 4 Centres de santé communautaires en Soins Obstétricaux Néonataux d'Urgence de Base (SONUB)	10	12	22	10	12	22
Dotation de 4 Centres de Santé Communautaires en motoambulance, contraceptifs, matériels, équipements de Soins Obstétricaux Néonataux d'Urgence de Base/éclairage solaire des maternités	10	12	22			
Réhabilitation du Puits à Grand Diamètre du Centre de Santé Communautaire de Mékoré dans la Commune de Tonka (Goundam)	451	458	909			
Réalisation de 120 Séances de sensibilisation sur l'hygiène, le planning familial, la vaccination et les accouchements à domiciles dans les centres de santé et ménages des communes de Haïbongo, Tindirma (Diré), Tonka, Douékirié (Goundam)	291	909	1200	291	909	1200
<b>S/total</b>	<b>962</b>	<b>1595</b>	<b>2557</b>	<b>301</b>	<b>921</b>	<b>1222</b>
<b>EFFECTIF BENEFICIAIRE PAR SEXE</b>	<b>2301</b>	<b>5803</b>	<b>8104</b>	<b>841</b>	<b>1470</b>	<b>2311</b>
<b>TOTAL BENEFICIAIRE</b>		<b>8104</b>			<b>2311</b>	

**Tableau N°6 : Nombre de bénéficiaires Indirects**

Régions	Préfectures	Communes	2016		
			Masculin	Féminin	Total
Région	Tombouctou		<b>8 033</b>	<b>11 385</b>	<b>19 418</b>
		Alafia	8033	11385	19418
	DIRE		<b>16 699</b>	<b>16 894</b>	<b>33 593</b>
		Arham	1715	1845	3559
		Haibongo	8977	9024	18001
		Kondi	1957	1898	3852
	Goundam	Tindirma	4050	4127	8178
			<b>43 808</b>	<b>46 305</b>	<b>90 113</b>
		Douekire	11362	11485	22847
	Tonka	32446	34820	67264	
<b>Effectif Général</b>			<b>68 540</b>	<b>74 584</b>	<b>143 124</b>

Source : Direction nationale de la Population, mars 2016

#### 4. ANNEXES : Photographies de la mission d'identification

##### 4.1. Annexe : Photographie focus groupes avec les groupements de femmes







**4.2. Annexe : Photographie rencontre avec les producteurs semenciers**



**4.3. Annexe : Photographie focus groupes avec les agro-pasteurs**



*Visite de sites aménageables pour régénérer les bourgoutières*





*Visite de sites aménageables pour régénérer les bourgoutières*





*Echanges avec quelques producteurs de bourgou sur les sites*

**4.4. Annexe : Photographie visite des centres de santé communautaire**





POP: 6 358 hts

MEKORÉ 2017

ACTIVITE	C.C	CPN <sub>1</sub>	CPN <sub>2</sub>	CPN <sub>3</sub>	CPN <sub>4</sub>	ACC	CPDN	MAM		MAS		TOR	MIE distribués	PF	SPE	x	x
								EMPT	FEA	EMPT	FEA						
INTERAUS	424	26	26	26	26	26	26						47				
JANVIER	402	31	14	7	1	4	3	28	11	19	0	120	47	0	222		
FEBRIER																	
MARS																	
AVRIL																	
MAI																	
JUN																	
JUILLET																	
AOÛT																	
SEPTEMBRE																	
OCTOBRE																	



Etat des lieu du puits à grand diamètre du centre de santé communautaire de Mekore dans la commune de Tonka (Goundam)



*Le puits à grand diamètre en état de dégradation du centre de santé communautaire de Mekore dans la commune de Tonka (Goundam)*

#### 4.5. Annexe : Photographie rencontre avec les élus et autorités locales



